## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

## Décision n° 14385 du 5 mars 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR: INTJ1505192S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 89031 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424015S),

Décide:

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er avril 2015:

Cazal, Hermann Nigend: 179 247 Numéro de livret de solde: 8 037 860

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2015:

**Daudon,** Jonathan Nigend : 211 945 Numéro de livret de solde : 8 066 708

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 mars 2015.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, J.-P. Ster